

RÈGLEMENT 2022

1ère RESIDENCE MEDSERIES : WORK IN PROGRESS DÉDIÉE A TOUS LES FORMATS DE SERIES DE FICTION INSCRIPTION JUSQU'AU 31 MARS 2022

Dans le cadre du 1^{er} festival méditerranéen de séries en Corse

PRÉAMBULE

Sous l'impulsion d'un comité éditorial composé de professionnels insulaires du secteur audiovisuel, La Diffusion KVA ouvre jusqu'au 31 mars 2022 l'inscription gratuite pour candidater à la 1ère résidence d'écriture "Work In Progress". Cette résidence de séries audiovisuelles ou digitales s'adresse à des porteurs de projet originaires de Corse ou résidant sur le Territoire.

Trois projets seront sélectionnés pour participer à cette résidence qui se déroulera en Corse dans le cadre « la saison pilote » du 1er festival méditerranéen « MEDSERIES », du 20 au 23 avril 2022, au Cors'Hotel de Biguglia et au cinéma U Paradisu de Furiani.

1 - OBJET DE LA RESIDENCE

Dévolue aux projets de séries audiovisuelles et digitales de toutes formes, la résidence Work In Progress accompagne et soutient, au stade de l'écriture, les porteurs de projet d'une « série », et les oriente dans leur parcours professionnel. Durant quatre jours, des conseils individuels seront dispensés pour chaque projet ainsi qu'une préparation aux « pitches » de série fiction. En fin de résidence, les porteurs de projet présenteront leur pitch devant une assemblée de professionnels. **Les frais d'inscriptions sont gratuits.**

2 - CONDITIONS D'ELIGIBILITÉ

- **Ouvert à toutes et à tous.**
- Proposer un projet dédié à la série audiovisuelle ou digitale uniquement dédiée à la fiction.
- **Tous les formats sont acceptés (Digital, télévisions, courte, 26 minutes, 52 minutes...).**
- Les films d'école et les autoproductions sont acceptés.
- Présence indispensable des porteurs de projet du 20 au 23 avril.
- Les projets écrits ou traduits en langue française. Les dialogues en langue **corse** sont admis mais ils seront traduits. L'auteur(s) garantit qu'il s'agit d'une **œuvre originale** et **il assure la protection de son œuvre.**
- Si un candidat envoie deux projets, ils seront tous les deux exclus.
- Il ne sera admis trois **résidents** maximum **par projet.**
- Ils doivent présenter un projet neuf et original.
- **Les porteurs de projets s'engagent à être disponible aux dates concernées et sur toute la période de la résidence : du 20 au 23 avril 2022.**

3 - L'ORGANISATION DE LA RESIDENCE

- Une liste d'attente sera établie en cas de désistement d'un candidat.
- Les trois porteurs de projets seront informés par courrier électronique. **la présence sur toute la période est indispensable.** (Aucune arrivée pendant la résidence ou un départ le jour de la clôture ne sera accepté, faute d'annuler la sélection des porteurs de projet.)
- **La résidence se déroulera du 20 au 23 avril au Cors'Hotel et sur la commune de Furiani en Corse. La feuille de route se communiquera ultérieurement.**
- Le 3^{ème} jour: les lauréats imprimeront la toute dernière version de leur projet afin de les envoyer/remettre aux professionnels présents le 23 avril. Les trois lauréats présenteront oralement leur projet en matinée devant une assemblée de professionnels. A leurs demandes, les professionnels rencontreront individuellement les trois lauréats à la suite des « Pitches » dans un espace qui leurs seront dédiés.

4 - DEPÔT DE LA DEMANDE ET FRAIS D'INSCRIPTION

Les candidatures devront être envoyées par le candidat avant le **20 MARS 2022**.

- Par voie électronique pour l'inscription et d'un courriel comportant le dossier numérique rélié en une seul format PDF 6mo), à l'adresse : medseries@lesnuitsmediterraneennes.com
(L'accusé de réception électronique faisant foi)

DOSSIER A COMPOSER

(Couverture – Page présentation avec sa durée estimée - Lien éventuel de la précédente création digitale ou TV – L'idée et l'intention sur minimum 3 et maximum 5 pages - Présentation des personnages sur 2 pages maximum - Story-board éventuel du projet – Note détaillée d'intention (facultatif) - CVS des auteurs (sur une seule page A4 avec photo obligatoire) - Rassemblés en un seul dossier (très important) en format PDF 6 mo maximum)

5 - COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier devra obligatoirement comprendre tous les documents suivants pour être admis au concours :

1. [La fiche d'inscription complétée en ligne > ICI](#)
2. Le présent règlement portant la mention « Lu et approuvé » daté et signé.
3. **Le dossier du film comprenant dans l'ordre.**
 - I. Une page de couverture portant le titre, le nom de l'auteur et ses coordonnées.
 - II. **Titre et lien internet éventuel du précédent de la précédente création digitale ou TV (Un lien avec ou sans mot de passe mais ayant une validité jusqu'à la fin du mois de avril 2022, ainsi que l'autorisation de diffusion restreinte de la société de production s'il y a lieu).**
 - III. **L'idée ou l'intention sur minimum 3 ou maximum 5 pages** sous forme de continuité dialoguée avec les pages numérotées (formulaire et dossier).
 - IV. **Présentation des personnages sur 2 pages maximum (exemple : le héros)**
 - V. La note détaillée d'intention.
 - VI. Les CVS de l'auteur (ou des auteurs) avec une photo sur une seule page A4.
 - VII. **Story-board éventuel du projet.**
 - VIII. S'il y a lieu, une indication sur un producteur pressenti.
 - IX. Si l'auteur réalisateur a l'intention de travailler avec un compositeur, merci de joindre une note d'intention musicale et le CV du compositeur.
 - X. **Une quittance de loyer (justificatif de domicile) et/ou la copie d'une pièce d'identité.**

6 – COMMUNICATION

Les lauréats signeront une convention avec la DIFFUSION KVA concernant les conditions d'accueil à la résidence. Ils s'engagent à participer à toutes les actions et rencontres proposées pendant la résidence et à autoriser toute publication le concernant sur les réseaux sociaux et autres médias suite à sa sélection.

L'AUTEUR(S) / REALISATEUR(S)

Signature, précédé de « lu et approuvé »

LA SOCIETE DE PRODUCTION EVENTUELLE

Cachet et Signature, précédé de « lu et approuvé »